



**Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2016**

**Paris, le 7 juin 2016.**

Gameloft informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Mixte se tiendra le mercredi 29 juin 2016 à 15 heures au Centre de Conférences Edouard VII, 23 Square Edouard VII, 75009 Paris.

L'avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 20 mai 2016 (bulletin n° 61), et contient l'ordre du jour, le projet de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée. La brochure de convocation et d'information et les informations relatives à cette Assemblée peuvent être consultées sur le site Internet [www.gameloft.com/corporate](http://www.gameloft.com/corporate).

Les autres documents et renseignements relatifs à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires et consultables sur le site internet précité, dans les conditions légales et réglementaires, à compter du 7 juin 2016.

Le Document de Référence 2015 de Gameloft a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2016. Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site Internet [www.gameloft.com/corporate](http://www.gameloft.com/corporate).

Le Document de Référence intègre notamment le Rapport Financier Annuel, le Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les travaux du Conseil et sur le contrôle interne, les Rapports des Commissaires aux comptes et leurs honoraires.